

Document n° 53

**Résolution
sur la Francophonie culturelle et économique**

Bruxelles (Belgique) | 8-12 juillet 2012

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bruxelles (Belgique) du 8 au 12 juillet 2012, sur proposition de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

CONSIDERANT le rapport intitulé Francophonie culturelle, Francophonie économique : antagonisme ou complémentarité ;

RECONNAISSANT la nécessité pour la Francophonie d'investir plus avant le champ de l'économie ;

PRENANT en compte l'existence d'initiatives diverses en ce domaine ;

RECOMMANDE aux chefs d'État et de gouvernement de prendre toutes mesures, avec l'aide de l'OIF, pour renforcer et structurer ces initiatives afin :

D'ATTIRER ET FORMER les futurs acteurs de l'économie mondiale, et ainsi :

- **développer** pour la Francophonie l'équivalent de ce qu'est « Erasmus » pour l'Europe ;
- **impliquer** les grandes entreprises des pays francophones dans le financement de bourses destinées à des étudiants étrangers, avec à la clef un stage dans ces entreprises ;
- **améliorer** les conditions d'accueil des étudiants étrangers : conditions d'obtention de visas (visa francophone) ; possibilité de travailler un certain nombre d'heures pendant les études et de vivre une première expérience professionnelle ;
- **exiger** que les cours en anglais dans les universités et grandes écoles francophones demeurent minoritaires.

DE SOUTENIR l'apprentissage du français dans les entreprises internationales et développer les certifications, et ainsi :

- **favoriser** les liens entre entreprises francophones, instituts français et alliances françaises afin de promouvoir des cours adaptés aux situations rencontrées dans le travail ;
- **promouvoir** et développer la certification des formations afin que les entreprises puissent contrôler et évaluer leur investissement en formation francophone et permettre aux salariés de devenir titulaires de diplômes reconnus internationalement.

DE RENDRE plus visible et plus offensive la Francophonie économique, et ainsi :

- **soutenir** l'action du Forum francophone des affaires ;
- **renforcer** et **mettre** en valeur l'expertise économique francophone dans les grandes institutions internationales ;
- **multiplier** les évènements (concours, manifestations...) susceptibles de créer des liens entre les jeunes et les entreprises francophones ;
- **faire connaître** toutes les associations professionnelles d'échange de compétences et en établir un recueil exhaustif.